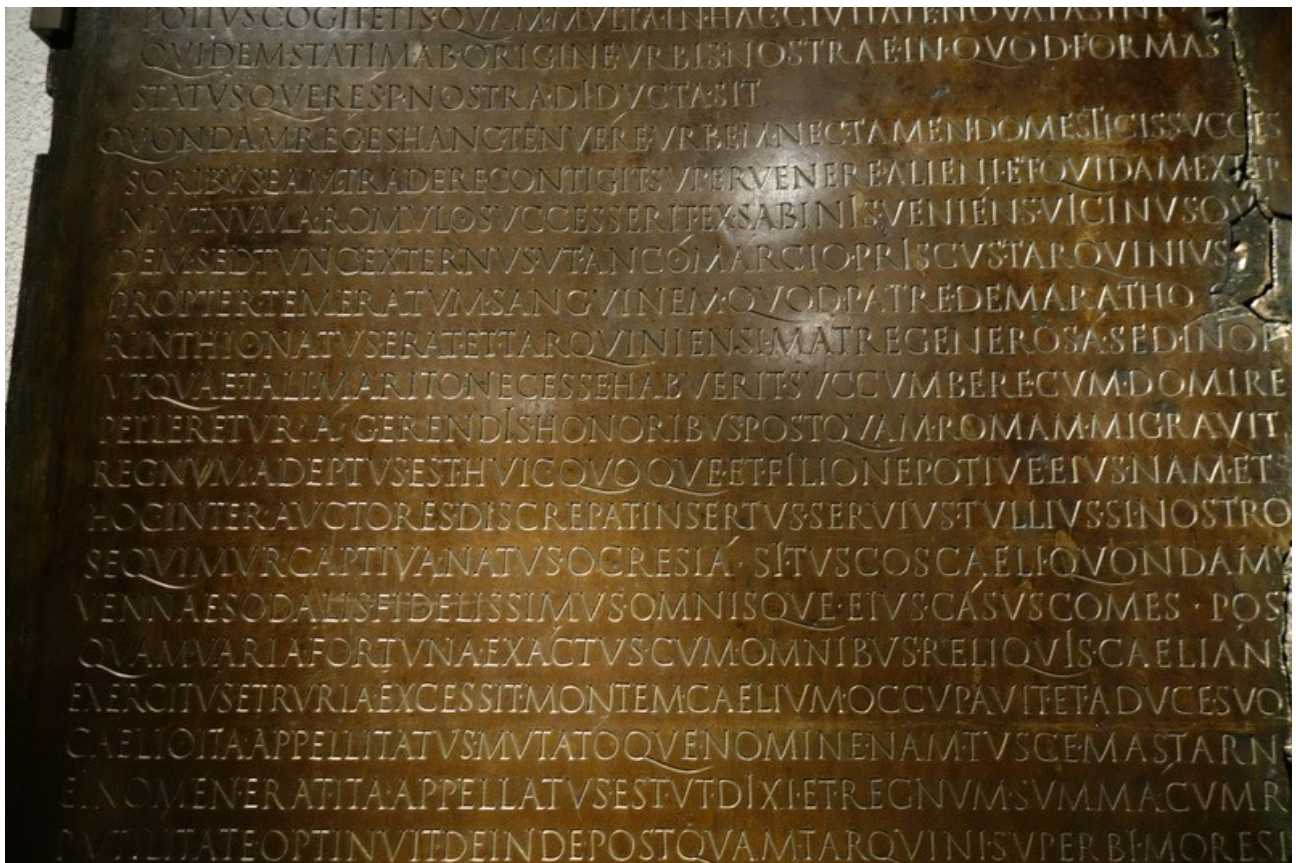
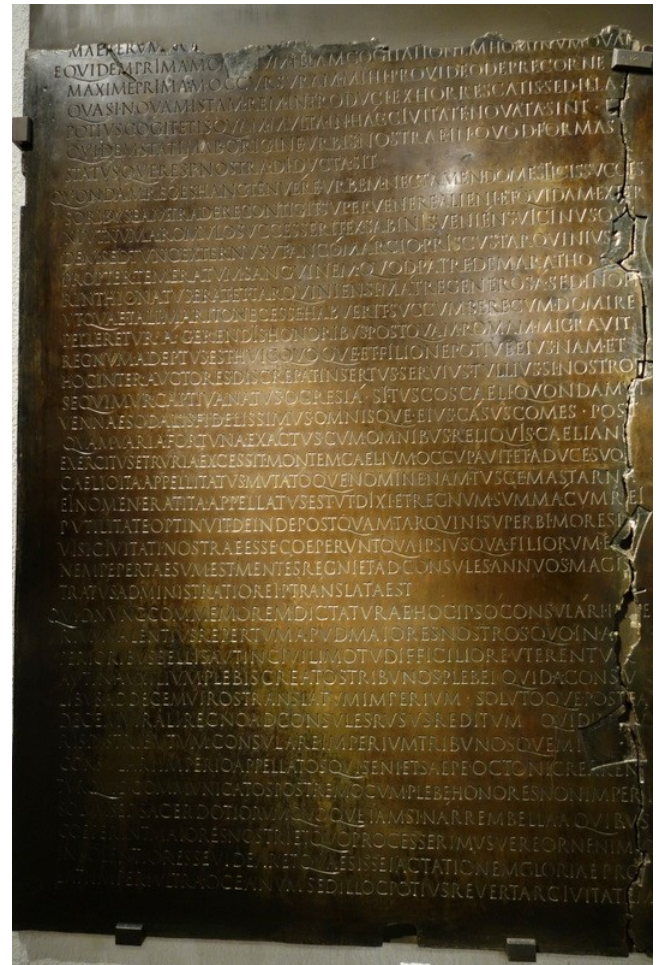


La Table Claudienne

La Table Claudienne est une plaque de bronze découverte dans son jardin par un drapier lyonnais en 1524, sur les pentes de la Croix-Rousse, et actuellement conservée au Musée gallo-romain de Fourvière. L'objet originel, épais de moins d'un centimètre, s'est brisé ; seule la moitié inférieure est conservée ; elle mesure 1,93m sur 1,39m et pèse à elle seule 222,5kg.

Sur la Table est gravé le discours de l'empereur Claude (né à Lyon) au Sénat de Rome en 48. Il y soutient les notables gaulois, qui demandaient de bénéficier des mêmes droits que les citoyens romains, ce qui incluait par exemple la possibilité d'entrer au Sénat et d'être élu magistrat.

CIL XIII, 1668.



Restitution d'un extrait du texte

QVONDA M REGE SHANGTENVEREVRBEMNEC TAMENDOMESTICISSVCCES
SORIBVS EAMTRADERE CONTIGIT SUPERVENERE ALIENI ET QUIDAM EXTER
NI VT NUMA ROMULO SVCCESSERIT EX SABINIS VENIENS VICINVS QUI
DEM SED TVNG EXTERNVS VT ANCO MARCIO PRISCVS TARQVINIVS
PROPTER TEMERATVM SANGVINE M QVOD PATRE DEMARATHO
RINTHIONATV SERAT ET TARQVINIENSI MATRE GENEROSA SED INOPI
VT QVAETALI MARITO NECESSE HABVERIT SVCCVMBERE CVM DOMIRE
PELLERETVR A GERENDIS HONORIBVS POST QVAM ROMAM MIGRAVIT
REGNVMADEPTVS EST HVIC QVO QVE ET FILLONEPOTIVEI VSNAM ET

Quondam reges tenuere urbem nec tamen domesticis succes
soribus eam tradere contigit supervenere alieni et quidam exter
ni ut Numa Romulo successerit ex Sabinis veniens vicinus qui
dem sed tunc externus ut Anco Marcio Priscus Tarquinius [is]
propter temeratum sanguinem quod patre Demaratho C[o]
rinthio natus erat et Tarquiniensi matre generosa sed inopi
ut quae tali marito necesse habuerit succumbere cum domi re
pelleretur a gerendis honoribus postquam Romam migravit
regnum adeptus est.

Traduction de cet extrait :

Autrefois des rois ont gouverné cette ville, et pourtant il ne leur a pas été donné de transmettre le pouvoir à des successeurs de leur maison. Après eux sont venus des gens d'une autre famille, et parfois même des étrangers : ainsi à Romulus a succédé Numa, du pays des Sabins, un voisin sans doute, mais alors un étranger. Ainsi également à Ancus Marcius a succédé Tarquin l'Ancien : comme ce dernier était, dans sa patrie, exclu de la carrière des honneurs, à cause de l'impureté de son sang, car il était né d'un père corinthien, Démarathe, et d'une mère originaire d'une grande famille de Tarquines, mais pauvre, puisqu'elle fut réduite à subir un tel mari, il émigra à Rome et s'y empara du trône.

Quelques pistes pour comprendre et analyser cette table...

1. Sur la Table, quel procédé le graveur a-t-il employé pour marquer la séparation entre les mots ?
2. « autrefois des rois ont gouverné cette ville » : de quelle ville parle notre extrait ?
3. Quels mots latins sont traduits par « à des successeurs de leur maison » ?

4. Quelle différence de sens y a-t-il entre « alieni » et « externi » ? (I.2).
5. Quel mot latin est traduit par « originaire d'une grande famille » ?
Donnez un mot latin issu de la même racine et expliquez-en le sens.
6. Quel est le point commun entre Numa et Tarquin l'Ancien ? Pour quelle raison l'empereur Claude évoque-t-il ces rois devant le Sénat ?
7. Par quel procédé cette table de bronze a-t-elle été gravée ?